

Les crédits

province a un comportement inadéquat. C'est se poser comme juge et partie, de cette façon.

Cela n'est-il pas remettre en marche le rouleau compresseur qui avait été mis en place dans les années de M. Trudeau et le gouvernement libéral actuel ne se fait-il pas exclusivement le serviteur de la bureaucratie fédérale, celle qui est dénoncée de façon systématique par l'ensemble des Canadiens? Qu'on soit des souverainistes, qu'on soit des fédéralistes, dans l'ensemble du Canada, on en a marre du fait que la machine fédérale bureaucratique donne des dictats, qu'elle pense pour les Canadiens et pense pour les Québécois, et là-dessus, l'opposition officielle a parfaitement raison de s'ingérer contre cela.

Quand on sait qu'il y a 800 000 assistés sociaux au Québec et 1 200 000 en Ontario, cela veut donc dire que ce n'est pas seulement la faute du gouvernement du Québec, qui a été élu depuis moins d'un an à cette fonction. Lorsqu'on voit 800 000 assistés sociaux au Québec et 1 200 000 en Ontario, est-ce que c'est un système qui fonctionne, le système canadien? Est-ce que le résultat des interventions du fédéral est payant là-dedans? Je pense que le député a un acte de contrition à faire et qu'il doit reconsidérer sa position.

Comme je le disais au début de mon intervention, ma question va porter là-dessus.

• (1100)

Est-ce que les Québécois, dans ce cas-là, n'ont pas d'autre choix que de joindre le camp du changement, le camp des gens qui veulent vraiment que le Québec ait le contrôle sur son développement? On parle des gens du Bloc québécois, de ceux du Parti québécois. On parle possiblement aussi des gens de l'Action démocratique du Québec. Ce sont tous des gens qui ont à coeur que le Québec ait le contrôle de son développement.

Est-ce que le député de Saint-Léonard ne devrait pas amener son gouvernement à reconsidérer ses positions et à faire machine arrière sur cet effort de décentralisation qui ne fera qu'accentuer des résultats comme la dette actuelle du Canada, qui est un résultat absolument négatif du système fédéral canadien?

M. Gagliano: Madame la Présidente, j'aimerais dire au député que je suis d'accord avec lui seulement sur une chose, c'est-à-dire qu'il représente la voie du changement. Ils ont tellement changé d'opinion et pris de virages, que même le premier ministre du Québec, leur allié, a dit que cela donnait le torticolis. Ils essaient de se sortir de cette maladie, mais ils sont tellement ancrés là-dedans qu'ils ne peuvent s'en sortir.

Tous les sondages le démontrent, les Québécois veulent rester à l'intérieur du Canada. Mais les séparatistes—et ils refusent de se faire appeler par leur vrai nom—veulent faire croire qu'ils vont se séparer du Canada et qu'après, ils vont avoir une association politique et économique. Donc, cela ne changera pas grand-chose.

Le député pourrait peut-être m'écouter, rester à son siège et m'écouter s'il veut entendre mes propos, mais c'est son choix et

cela veut dire qu'il ne tient pas beaucoup à obtenir réponse à ses propres questions.

Si la séparation est si bonne et efficace et qu'elle réglerait tous les problèmes des Québécois, il parlait des problèmes économiques, des problèmes sociaux, pourquoi sont-ils obligés de prendre ce virage après des mois de réflexion pour dire qu'on va inclure l'association économique, l'association politique? Parce qu'il leur faut une question gagnante.

Ils sont obligés de jouer avec des mots, de contourner le problème pour essayer de confondre les gens avec leur option séparatiste. Il n'y a pas quatre ou cinq questions, il n'y en a qu'une: Est-ce que les Québécois veulent se séparer du Canada, oui ou non? Plus tôt, nous entendions le député de Richmond—Wolfe demander aux compatriotes québécois de voter oui. Pourquoi voteraient-ils oui? Un autre mirage? Un autre torticolis? C'est cela la question.

Aujourd'hui, l'opposition nous dit qu'on veut imposer des normes nationales. C'est clair, c'est dans le Budget. Le langage du Budget était clair. Il parlait de consentement mutuel. Le projet de loi était clair. Encore pour s'assurer qu'il est encore clair, qu'il ne peut pas y avoir d'interprétation, on a même proposé des amendements pour s'assurer qu'il disait bien ce que le ministre des Finances et le gouvernement voulaient dire, soit des ententes, des consentements mutuels. Pour que ce soit mutuel, il faut l'accord des deux parties. Dans les négociations avec les provinces, c'est à cela qu'on va en venir.

Si ceux qui sont pour la séparation, au lieu de venir toujours dire que le Canada ne fonctionne pas, s'ils étaient prêts à collaborer avec les autres provinces et le gouvernement fédéral, là on pourrait régler beaucoup de questions. Par exemple, l'année dernière, en juillet 1994, on a signé l'Accord de libre-échange. Ils veulent avoir le libre-échange avec les États-Unis, avec le Mexique, mais ils sont contre un libre-échange à l'intérieur du Canada.

On a un projet de loi qui met en pratique un accord signé par le premier ministre du Canada et toutes les provinces. Encore là, ils s'opposent. Ils disent que le fédéral veut se donner des pouvoirs qu'il n'a pas. Là encore, on s'est assurés, on a vérifié la loi.

L'autre jour, ici, on a annoncé qu'il va y avoir des clarifications. Le fédéral n'a aucunement l'intention de prendre des pouvoirs qui ne lui appartiennent pas. Que voulons-nous? Que la fédération canadienne fonctionne.

• (1105)

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je m'excuse d'interrompre l'honorable secrétaire d'État, mais son temps de parole est écoulé. Je voudrais de plus rappeler aux députés de la Chambre qu'on ne doit jamais mentionner l'absence d'un député à la Chambre.

[Traduction]

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.): Je vous remercie, madame la Présidente, de me permettre d'intervenir dans